Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 23 (1885)

Heft: 5

Artikel: Vieux souvenirs militaires : 1815-1834 : [suite]

Autor: F.S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-188616

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tenant était Bonaparte. Vers la fin du XVIII• siècle, et même au commencement de celui-ci, le commerce avait établi des entrepôts dans le Pays de Vaud. Le transit était considérable. On voyait parfois les ports et le rivage encombrés de ballots de coton.

Les ports sont presque tous sur la rive vaudoise. Trois espèces de batiments à voiles sont employés au transport des marchandises: les barques, les brigantins et les cochères. Les barques et les brigantins sont pontés. Ils sont munis d'appoustis, galeries saillantes qui se prolongent le long des flancs du bâtiment, formées d'un plancher mobile facile à enlever dans les gros temps. On comptait sur le Léman, vers 1848, une centaine de barques et de brigantins et un nombre double de cochères. Aujourd'hui, il n'en existe guère plus de la moitié, et la plupart appartiennent aux ports de Savoie.

La grande barque armée et équipée revenait, en 1850, à environ 24,000 francs, la moyenne à 18,000. Les bois qui servent à la construction sont le mélèze pour les flancs et le pont, le chène pour les côtes, le sapin pour les mâts et les vergues.

Chaque barque est sous la conduite d'un patron, parfois co-propriétaire du navire, et qui a sous ses ordres deux ou trois bateliers. Le simple batelier reçoit 90 francs par mois. On le paye aussi par voyage. On compte deux voyages par semaine. Les bateliers, Savoyards pour la plupart, sont forts, hardis, ardents au travail. Exposés sans cesse aux intempéries de l'air, assujettis aux travaux les plus pénibles, passant de l'excès du travail à une oisiveté prolongée souvent pendant de longs jours, ils aiment le vin, le bruit, et parviennent rarement à un âge avancé. Il est rare qu'ils tiennent encore le lac après l'âge de 45 ans.

C'est en 1823 que la navigation à vapeur s'est montrée sur le Léman. Un Américain a essayé un premier bateau, le *Guillaume-Tell*; le tarif était élevé, la marche lente; et cependant de beaux bénéfices furent réalisés.

Vers le même temps apparaissait le bateau-manège, d'une marche encore beaucoup plus lente que le précédent, et bientôt surnommé l'escargot par la population riveraine. Comme son nom l'indique, ce bateau était mis en mouvement par quatre chevaux, tournant sur un pont qui réunissait les deux coques dont le bateau était formé, et entre lesquelles fonctionnait la roue unique qui les mettait en mouvement. L'existence de ce curieux navire ne fut pas longue: on le démolit en 1826, et Petit-Senn fit son oraison funèbre, qui se terminait par ces mots:

De l'escargot du lac, l'existence est à bout; Il allait lentement, il ne va plus du tout.

Mais l'essor était donné par la réussite du Guil-laume-Tell; des compagnies se formèrent, et bientôt on vit appareiller le Winkelried, de trente chevaux, en 1825; le Remorqueur, qui ne dura que peu de temps; le Léman, de soixante chevaux, en 1826, et l'Aigle, de quatre-vingts chevaux, en 1837. A partir de 1838, les nouveaux bateaux sont en fer, à commencer par le Léman, que suivirent l'Helvétie, l'Aigle, devenu plus tard le Simplon.

Les constructions s'arrêtèrent jusqu'en 1853, où

l'on vit apparaître le Guillaume-Tell, bientôt suivi de la Ville de Nyon, devenue plus tard l'Italie, puis de l'Hirondelle et du Rhône n° 1. Ces deux derniers, construits en 1856, ont eu la même fin tragique: le premier a sombré devant la Tour-de-Peilz en 1862, et le second s'est perdu, avec une partie de son équipage et de ses passagers, dans une rencontre, le soir du 23 novembre 1883.

Eu 1857 apparurent le Rhône nº 2 et l'Aigle nº 2. En 1858, un nouveau Léman remplaça le précédent. En 1865, une société française construisit le Chablais, dont l'existence fut courte; et en 1866, la Flèche fut transportée du lac de Neuchâtel dans les eaux du Léman. En 1868 on construisit le Bonivard, en 1870 le Winkelried, en 1875 le Mont-Blanc, bateau-salon, puis le Cygne et la Mouette. En 1878 suivit le Jura, en 1879 le Simplon, et en 1882 le Dauphin, le dernier bateau construit par la Compagnie générale de navigation. — De tous ces bateaux, quatorze existent encore, appartenant à cette compagnie; tous sont à roues. »

Vieux souvenirs militaires. 1815-1834

En septembre 1830, les Suisses au service de France rentrèrent dans leurs foyers à la suite de la Révolution de juillet, qui mit fin à la capitulation. Ce fut M. Guiguer de Prangins, alors colonel fédéral et conseiller d'Etat du canton de Vaud, qui fut envoyé à Besançon par le Directoire helvétique pour les rapatrier. Là, ils rendirent leurs armes, furent licenciés et rentrèrent dans leurs cantons respectifs.

Parmi ceux qui arrivèrent à Lausanne, sur la place de la Palud, on comptait un certain nombre de Vaudois, dont plusieurs prirent du service actif en qualité d'instructeurs à l'école militaire. Déjà MM. Capt et Mottier étaient rentrés; MM. Panchaud et Pousaz les suivirent.

Puisque nous parlons de l'école militaire, quelques détails sur l'aspect du quartier de la Cité à cette époque trouveront ici leur place. La cour du Château n'était pas telle qu'on la voit aujourd'hui. Elle était fermée par un mur d'enceinte partant de la porte St-Maire et aboutissant près de la maison Gindroz, actuellement Bise, en formant un rondpoint devant la Tournelette. En face de la caserne nº 1 se trouvait l'entrée, fermée par une grille surmontée des armoiries du canton. Au centre de la cour, une jolie fontaine. A droite, se trouvait un jardin longeant la façade méridionale du Château et séparé de celui-ci par un fossé. A gauche, un autre jardin longeait le bâtiment du Tribunal d'appel, alors fort restreint, puisqu'il ne comprenait qu'un rez-de-chaussée.

Au fond de la cour, où se trouve aujourd'hui la balustrade, était un bâtiment qui renfermait le corps-de-garde et la salle de police. Un péristyle ouvert, avec arcades, le reliait avec le Château. Sous ce péristyle restaient en permanence six pièces de canon, du calibre de quatre, à l'usage de l'école militaire d'artillerie du contingent de Lau-

sanne, dont la revue se passait sur le Chatelard, plateau qui domine les plaines du Loup.

M. Muret Grivel, inspecteur général des milices, assistait à toutes les revues. Il portait le chapeau gancé de face et les bottes à la Souwarow. On remarquait sa belle prestance à cheval. Ce fut lui qui présida à l'organisation primitive de nos milices.

Les revues d'infanterie se passaient également sur le Châtelard, où le bataillon se rendait depuis Montbenon, après les préliminaires obligés, qui consistaient dans les appels de compagnies, la distribution de la poudre et l'arrivée du drapeau, reçu par la troupe présentant les armes. L'inspection cérémonielle, à rangs ouverts à double distance, était présidée par le Lieutenant du Gouvernement, M. Justin Audra, qui remplit cette fonction jusqu'à la Révolution de 1830, avant l'institution des préfets.

La population de Lausanne et des campagnes se rendait en foule à la revue du Châtelard, soit motif de promenade, soit pour entendre le discours du Lieutenant du Gouvernement, qui excellait dans l'art de fasciner le soldat citoyen. C'est ici le lieu de rappeler le mouvement populaire qui se produisit sur Montbenon, à la revue du bataillon de réserve, en 1830.

M. Audra ayant parlé d'une manière méprisante des pétitionnaires demandant un changement à la Constitution, avait surexcité la population, qui se porta, cette fois-là, en nombre considérable sur la place d'armes, résolue à protester énergiquement. Lors de la formation du carré, au centre duquel le représentant du Gouvernement se plaçait pour haranguer la troupe, la foule se précipita sur ses rangs, attendant impatiemment que M. Audra prît la parole. Après le roulement de tambour, le cri unanime: « A bas Audra! » fit explosion, et malgré les efforts de M. Veibel, chef du bataillon, qui essaya vainement de faire battre le roulement, le silence ne put être rétabli. Le bataillon resta immobile, l'arme au bras, et M. Audra dut sortir du carré pour se rendre chez lui, au galop de son cheval, escorté jusqu'à l'entrée du Grand-Chêne par M. le commandant d'arrondissement, Auboin, qui l'abandonna alors à son malheureux sort.

La foule le suivit à la Rosière, son domicile, où elle continua ses protestations jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Les principaux chefs militaires de la place se firent un devoir de se rendre à la Rosière, dans le but de calmer l'agitation et de prévenir tout incident fâcheux.

F. S.

Coumeint Biribi fa soupâ sè z'einfants.

Biribi est on pourro diablio qu'a 'na beinda d'einfants et que n'a pas dè quiet lè repétrè bin adrâi ti lè dzo. Mâ lo gaillâ est suti, et quand n'ia rein dein lo bouffet, sâ tot parâi conteintâ son mondo.

On dévai lo né, que n'iavâi pas grand pedance pè l'hotô et que lè z'einfants sè rappertsivont po veni medzi on bocon dévant dè s'allâ cutsi, Biribi n'étâi pas tant à se n'ése, po cein que n'avâi rein à lâo bailli, et po reimpliaci lâo soupâ, lâo fe: Eh bin accuta, mè z'einfants, elliâo que sè voudront allâ

cutsi sein soupâ aront tsacon 'na pice dè 5 centi-

Ma fâi 5 centimes, l'est tota 'na somma po dâi pourro z'einfants coumeint clliâo à Biribi, et po cllião 5 centimes, sè passiront ti dè soupâ, et sè redzoïessont dè poâi atsetâ lo leindéman dâo sucro d'ordzo, dâi caramellès, dâi trabliettès à la bise, onna navetta, enfin tsacon suivant son gout, et s'eindormont sein férè atteinchon âi rattès que lâo corressont dein lo veintro. Ma fâi lo leindéman matin la fan lè tegnâi et l'avont coâite dè trossâ on bocon dè pan; mâ quand vignont po dédjonnâ, Biribi que regrettàve le pices de 5 centimes, du que lo soupâ étâi passâ, lão fe: Ora n'est pas quiestion! clliâo que voudront dédjonnà dussont mè bailli 5 centimes; dè façon que cliaco pourro z'einfants, qu'étiont affautis, ont dû rebailli cé ardzeint à lâo pére qu'ein a du avâi mau âo veintro; et l'est dinsè que Biribi, sein rein refusà à sè z'einfants, a pu espargni on repé.

On fin soupâ.-

La Marienne à Davelet est 'na bin bouna dzein que fâ tot cein que le pâo po bin soigni se n'hommo; mâ lo gaillâ ne s'ein tsau rein tant, et l'âmè mî pèdzî tant qu'âo mâitein dè la né pè lo cabaret na pas allâ bravameint soupâ à l'hotô avoué sa fenna, que ne pâo pas cein comprendrè, kâ l'autro dzo, que le lavâvè pè vai lo borné, le fasâi sè plieintès âi buïandâirès et le lâo desâi:

— Ne sé pas dein lo mondo porquiè me n'hommo ne vâo jamé veni soupâ avoué mé; et portant ne lâi préparo rein què dâi bons afférès; lâi é atsetâ onna coutéletta la senanna passà; la lâi é retsâodăïe po lo cinquiémo iadzo hier-à-né, et diabe lo pas que l'est venu po la medzi!

Le dernier des Villaz.

III

Le prêtre qu'on avait envoyé chercher ne pouvait être là que vers le soir; une des gardiennes avait détaché de la paroi un crucifix orné de saintes reliques; elle le mit entre les mains de la mourante.

— Mon Dieu, ayez pitié de moi, murmura la vieille châtelaine; et, comme si une lueur d'en haut traversait les ténèbres de son esprit, elle appliqua ses lèvres livides sur la croix de bois.

Elle eut un instant de calme, sa respiration semblait moins oppressée et son regard s'apaisait.

Rodolphe voulut s'approcher d'elle; elle entendit son pas et fixa sur lui son œil menaçant; puis, refoulant sa couverture, elle poussa un râlement étouffé, ferma les paupières et expira.

Rodolphe, témoin de cette scène, faillit s'évanouir. Il se laissa choir dans un fauteuil et ne sortit de son immobilité qu'aux premières lueurs de l'aube.

La morte était déjà ensevelle; son corps se dessinait en lignes grêles sous le linceul et quatre cierges jaunes brûlaient autour du lit. Les serviteurs du château et le prêtre étaient agenouillés sur le plancher. A la vue de ce spectacle, si triste et si solennel à la fois, Rodolphe, anéanti, sanglotta comme un enfant.

Trois jours plus tard, on enterrait la dernière châtelaine de Villaz.